



RÉUNIONS PUBLIQUES

**NON AU CHOC DES SAVOIRS
OUI AU CHOC DES MOYENS**

18h30 Lundi 13 mai

Mayenne
Salle Grimaldi

18h30 Mardi 14 mai

Laval
Salle Avesnières

18h30 Jeudi 16 mai

Château-Gontier
Salle Saint Jacques



**TOUS
CONCERNÉS**

CE QUI CHANGERAIT POUR VOS ENFANTS AU COLLÈGE DÈS LA PROCHAINE RENTRÉE

- Tous les élèves de 6ème perdent 1 heure d'enseignement dans leur emploi du temps : ils passent de 26h à 25h
- Les élèves de 6ème et 5ème seront triés en groupes de niveau en français et en mathématiques : groupe des "faibles", des "moyens", et "forts"
- En 2025, le gouvernement prévoit d'élargir ces groupes aux 4ème et 3ème
- Le diplôme national du brevet deviendra obligatoire pour aller en lycée technologique et professionnel

POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS D'ACCORD ?

Tri des élèves dès le CM2 pour des groupes de niveaux dès la 6ème : violence psychologique, changement brutal de groupe en cours de semaine, perte des repères...



Renforcement des inégalités, tri social : ce système ne permettra pas aux élèves de progresser.



Il faut des classes hétérogènes pour faire progresser !

Des milliers de suppressions de postes, des milliers d'enseignants non remplacés et il faudrait prendre des heures sur des cours, supprimer des options, des dédoublements... pour mettre en place ce "Choc des savoirs" ?



Les professeurs de mathématiques et de français ne meneront plus de projets de classe en lien avec les autres disciplines. S'ils sont professeurs principaux, ils ne connaîtront pas tous les élèves.



NI UNIFORMES

NI SNU

NI GROUPES DE NIVEAU

→ Des postes et des moyens pour l'éducation publique !



- Dans quel groupe mon enfant sera t-il ? Les élèves "faibles" seront dans des groupes à effectifs réduits sans chiffres précis. Les "moyens" et les "forts" seront par conséquent plus nombreux, parfois jusqu'à 35 élèves. Ils seront triés selon leurs résultats aux évaluations nationales.
- Est ce que mon enfant pourra changer de groupe ? En théorie oui, mais en pratique cela sera très difficile. Si un élève "faible" progresse et que le groupe des "moyens" est à 35 élèves, comment faire ? Si cela est possible, les élèves "moyens" et "forts" vivront dans l'angoisse permanente d'être "relégués"...
- Si mon enfant n'a pas le brevet ? Il ne pourra pas aller au lycée ! Il ne pourra aller qu'en apprentissage ou dans une classe "prépa-lycée".

L'ÉCOLE PUBLIQUE DOIT GARANTIR À TOUS LES ÉLÈVES LES MEILLEURES CONDITIONS.

NOUS REFUSONS LE TRI DE NOS ÉLÈVES !